



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division
des Personnels de
l'Enseignement du Second degré**

DPES 3

Saint-Denis, le **18 JAN. 2022**

Affaire suivie par :
Marc HILDEBRANDT
Béatrice VELIA

Tél : 02 62 48 10 02
Mél : mouvement2d2022@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS71003
97743 ST DENIS CEDEX

La rectrice

à

Monsieur le président de l'université,
Mesdames, Messieurs
les chefs d'établissement du second degré,
Mesdames, Messieurs les directeurs de CIO,
Mesdames, Messieurs les inspecteurs d'académie, in-
specteurs pédagogiques régionaux,
Mesdames, Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale du second degré
Mesdames, Messieurs IA - DASEN

Objet : Candidatures à un poste dans les écoles européennes – rentrée scolaire 2022

Référence : note de service 21-12-2021 – Bulletin officiel n° 2 du 13 janvier 2022

La note référencée ci-dessus a pour objet de rappeler les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les demandes des candidats fonctionnaires titulaires du ministère de l'éducation nationale à un poste dans les écoles européennes pour la rentrée scolaire 2022.

Les écoles européennes sont implantées dans les six pays suivants : Allemagne : Francfort, Karlsruhe et Munich ; Belgique : Bruxelles I (deux sites : Berkendael et Uccle), Bruxelles II (deux sites : Evere et Woluwé), Bruxelles III, Bruxelles IV et Mol (à 45 kilomètres à l'est d'Anvers) ; Espagne : Alicante ; Italie : Varèse (à 60 kilomètres au nord de Milan) ; Luxembourg : Luxembourg I et II ; Pays-Bas : Bergen (à 45 kilomètres au nord d'Amsterdam).

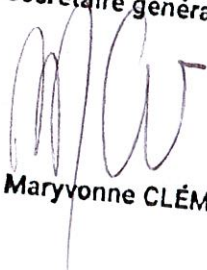


Je vous rappelle les principales dispositions concernant la constitution et l'envoi des dossiers de candidature :

Constitution du dossier	Le dossier de candidature comprend un formulaire à compléter. Il est téléchargeable depuis le site internet suivant : http://www.education.gouv.fr à la rubrique « Concours, emplois et carrières ». Ce formulaire doit être impérativement accompagné des pièces justificatives dont il établit la liste. En particulier, le dossier inclura une lettre de motivation et un curriculum vitæ détaillé sur papier libre. Le formulaire de candidature comporte à la fois l'avis du supérieur hiérarchique direct et celui de la rectrice. Il appartient aux candidats de solliciter ces avis en transmettant leurs dossiers à leurs supérieurs hiérarchiques directs.
Transmission des dossiers	Le dossier complet, dûment rempli et signé, devra être transmis, en deux exemplaires au rectorat de la Réunion - DPES 3 - bureau du mouvement - au plus tard le 06 février 2022 (délai de signature hiérarchique et de transmission à la DGRH et à l'académie de Stasbourg à prendre en compte date limite de réception 18 février 2022)

Je vous prie de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité de ces dispositions.

Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe


Maryvonne CLÉMENT